LE TRAIT D'UNION

N'oubliez pas le changement d'heure ce samedi

Volume 47 numéro 09; Novembre 2022

Invitation p. 3
Concours de panache p .8
Assemblée générale p.9

Crédit photo: Nicholas Gagnon

LE TRAIT D'UNION

Ce journal communautaire est publié par :

Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 $ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 novembre 2022

Conseil d'administration

Présidente :	Constance Gagné 492-5178
Vice-présidente :	Angèle Dionne 492-9690
Trésorière :	Sonia Gagné 492-3779
Secrétaire :	Claudette Rivard 492-1612
Directrice :	Micheline Dionne 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno
Angèle Dionne
Equipe du journal
Mychelle Lévesque
Comité embellissement
Myrtha St-Pierre
Constance Gagné
Co-éco
Andrée Michaud
Comité de la fabrique

Sommaire :

Page 3 : Avenir de l'église - Invitation
Page 4-6 : Chronique municipale
Page 7 : Rencontre citoyenne Concours de panache
Page 8 : Comité embellissement - Concours de panache
Page 9 : Comité action communautaire -
Place aux Aînés - 50 ans et plus
Page 10 : Chronique horticole - À vendre
Page 11 : Protéger votre boîte aux lettres - Co-éco
Page 12 : Chronique culinaire
Page 13 : Place de l'église - Recherche
Page 14 : Horaire d'ouverture

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage Certifié AMECQ

Culture et Communications Québec

L’avenir de nos églises!

Le temps est compté pour les églises au Québec, partout les conseils de fabrique font le même constat, les coûts d’entretien et de chauffage sont trop lourds à porter, surtout pour les plus petites communautés. Le seul revenu pour les fabriques est la capitation, qui baisse année après année.

Chacune des paroisses du territoire est aux prises avec cette problématique. Quelques-unes ont déjà réalisé une transformation alors que d’autres sont en processus. Il n’est pas évident de trouver des projets novateurs pour celles-ci. Doit-on les démolir ? Je crois que ce n’est pas la solution, car il en coûterait autant, sinon moins, de les reconvertir en projets rassembleurs pour la communauté que de les démolir.

Est-ce que les municipalités doivent en prendre la charge ? Ce serait aussi une surcharge pour celles-ci, de là l’importance de trouver un projet communautaire ou lucratif pour donner un nouveau souffle à nos églises. Il faut également prendre en considération que les Évêchés ont leur mot à dire sur l’acceptation des futurs projets.

Le moment est venu pour la communauté de Saint-Bruno de réfléchir à l’avenir de son église. Depuis deux ans, un comité a été formé afin de se pencher sur la mais, la pandémie a quelque peu ralenti les ardeurs du comité. Depuis le printemps quelques rencontres ont eu lieu afin de définir la meilleure marche à suivre. C’est maintenant à nous, paroissiens de faire connaître notre position sur son avenir. Devons-nous garder un espace pour le culte, doit-on la remettre à la municipalité (si elle veut bien prendre la relève), avons-nous des idées de projets ? Quelles sont les finances de notre fabrique ? Autant de questions sur lesquelles il faudra se pencher.

La parole est à nous et il nous revient à tous de décider de son avenir! Vous avez des idées, des commentaires, des suggestions, il est temps de les partager.

Constance Gagné

Pour le Trait d’Union

INVITATION

Le Conseil de fabrique et le Comité pour l’avenir de l’Église de Saint-Bruno invitent tous les paroissiens à une grande consultation sur l’avenir de notre église, le dimanche 13 novembre à 10 h 30 à l’église de Saint-Bruno.
N’oubliez pas que les absents ont toujours tort.

Venez en discuter autour d’un bon café!

Le Conseil de fabrique et le Comité sur l’avenir de l’église

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mardi 4 octobre à 18 h 45.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-10-208 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-10-209 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2022 VISANT A MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUGMENTER LA LARGEUR MAXIMALE D'UN LOT DANS LES MILIEUX DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

Cet item est remis à une séance ultérieure.

2022-10-210 ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES DE LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE POTEAUX ET LUMINAIRES DANS LE PARC MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a procédé, par appel d'offres public, à la demande de soumissions pour la fourniture et installation de poteaux et luminaires dans le parc municipal;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues le 21 septembre 2022;

ATTENDU QUE le prix des soumissions s'est avéré beaucoup plus élevé que l'estimation faite ainsi que du budget disponible;

ATTENDU QUE la Municipalité ne s'est engagée à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu **à l'unanimité des membres présents** que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule les soumissions pour la fourniture et installation de poteaux et luminaires dans le parc municipal et autorise la directrice générale à effectuer un nouvel appel d'offres dans ce dossier.

2022-10-211 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-10-212 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 19 h 00.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mardi 11 octobre à 20 h 00.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2022-10-213 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-10-214 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022

2022-10-215 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

2022-10-216 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 166 273,18 $.

2022-10-217 DÉPÔT DE DEUX (2) ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES PRÉVUS À L'ARTICLE 176.4 C.M.

2022-10-218 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE 2E VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à procéder au 2e et dernier versement de la Sûreté du Québec pour l'année 2022 au montant de 21 640,00 $.

2022-10-219 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 251-2022 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 69 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN D'AUGMENTER LA LARGEUR MAXIMALE D'UN LOT DANS LES MILIEUX DESSERVIS PAR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 251-2022, conformément aux dispositions de l'article 128 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1).

2022-10-220 RÉSOLUTION POUR PARTAGER À 50 % L'ACHAT D'UNE TONDEUSE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA ET LES HABITATIONS ST-BRUNO

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a procédé à l'achat d'une tondeuse Honda HRN216VYC pour remplacer la tondeuse actuelle et a demandé aux Habitations St-Bruno de partager le coût **à** 50 % soit un montant 414,50 $ étant donné que la Municipalité s'occupe de faire la tonte du terrain des Habitations gratuitement à chaque période estivale.

2022-10-221 DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU FDMK AU MONTANT DE 1 500. $ - VOLET MUNICIPAL ACTIVITÉ SOCIALE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska s'engage :

- à investir dans cette activité;
- à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faire une mention verbale lors de la tenue de l'activité;
- à affecter le montant de 1 500. $ provenant du FDMK (non réclamé) soit pour les années 2020-2021-2022 au paiement des dépenses engendrées par l'activité (**Le Couloir de l'horreur).**

2022-10-222 RÉSOLUTION D'APPUI AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES ACÉRICOLES DU BAS-SAINT-LAURENT – GASPÉSIE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- reconnaît l'importante contribution économique, sociale et environnementale de l'acériculture pour les régions du Québec;
- appuie les PPAQ dans leurs représentations auprès du MFFP afin qu'il favorise les différents usages en forêt publique dans une vision à long terme qui concilie les intérêts de la sylviculture avec l'acériculture en assurant la sauvegarde du potentiel acéricole nécessaire à la croissance de l'industrie de l'érable, et ce dans une perspective de conservation du patrimoine forestier québécois.

2022-10-223 RÉSOLUTION POUR PROCÉDER À L'AFFICHAGE DU REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ DE LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède à l'affichage pour le remplacement temporaire de la greffière-trésorière adjointe pour la durée de son congé de maternité d'environ un an et ce à compter de fin janvier 2023.

2022-10-224 DEMANDE D'AUTORISATION DE MADAME SYLVIE GAGNÉ POUR L'OUVERTURE DU CHEMIN DES PLATINS À PARTIR DU LOT 5 727 285 JUSQU'AU LOT 5 726 740 DURANT LA SAISON HIVERNALE 2022-2023

Cet item est remis à une séance ultérieure.

2022-10-225 DEMANDE DE MONSIEUR ÉRIC GAGNÉ POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU SUR LE LOT 6 342 819

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise

M. Éric Gagné à installer un ponceau au lot 6 342 819 en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour la vérification de l'installation en guise de conformité.

2022-10-226 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À PROCÉDER À UNE DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION - SERVICE D'UN ARCHITECTE POUR L'ANALYSE DES TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- autorise la directrice générale à procéder au lancement d'une demande de prix sur invitation pour les services d'un architecte mandaté pour l'étude et l'esquisse préliminaire de l'ensemble des besoins requis pour la reconstruction du bâtiment intergénérationnel (qui a été incendié en mai 2022) et ce sur une base de « taux horaire »;

- autorise la direction générale à octroyer un contrat au plus bas soumissionnaire conformément à la loi;

- autorise la direction générale à signer tous les documents relatifs audit dossier.

2022-10-227 L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR DU KAMOURASKA – CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue à cette campagne de financement pour un montant de 25,00 $.

2022-10-228 CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB – MEMBRE SOUTIEN 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue en tant que membre soutien 2022-2023 pour un montant de 10,00 $.

2022-10-229 DEMANDE DE COTISATION ANNUELLE 2022-2023 DE L'ÉCOLE DESTROISMAISONS - MUSIQUE ET DANSE

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adhère comme membre de l'École Destroismaisons de La Pocatière au montant de 20,00 $.

2022-10-230 INFORMATIONS DIVERSES

Voirie/ Matières résiduelles : Des travaux ont débuté dans le rang du Nord au niveau des fossés.

Administration et développement**:** Prévisions budgétaires débuteront début novembre. Rencontre avec la Fabrique et faire un suivi avec la population quant à l'avenir de l'église. Projets possibles. Rencontre citoyenne le 24 octobre prochain.

Comité d'embellissement / Mycologie: Le dossier stagne le fait étant dû à l'absence d'un agent de développement. Panneau à l'entrée du village qui sera installé bientôt.

Sécurité publique / incendie / changements climatiques: Prochaine réunion pour les prévisions budgétaires avec le service incendie le 27 octobre. Demander au service incendie les boîtes pour les clés où doit-on les installer. Manque d'informations. À suivre.

Bibliothèque et communication: Mercredi le soir de bibliothèque.

Comité des loisirs / Art et culture: Comité des loisirs organise une activité le 29 octobre qui s'intitule le couloir de l'horreur (pour les ados et les adultes).

2022-10-231 PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-10-232 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 45.

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

RENCONTRE CITOYENNE

C'est le lundi 24 octobre dernier que le conseil municipal rencontrait les citoyens afin de les informer des projets réalisés et à venir dans la municipalité.

Concernant le bâtiment intergénérationnel, une roulotte de chantier sera installée cet hiver en attendant la reconstruction d'un nouveau bâtiment. preneur pourra réaliser le bâtiment avec les spécificités du conseil quant aux dimensions et autres informations pertinentes. Le tout est prévu sur un seul plancher et à aire ouverte.

En ce qui a trait à l'Internet haute vitesse, les citoyens qui le désirent pourront y avoir accès dès février 2023. Pour les endroits plus éloignés n'ayant pas de poteaux, ceux-ci seront desservis par satellite. Pour téléphonie cellulaire nous ne devrions pas y compter avant 2026.

Pour la voirie, quelques chantiers sont présentement en cours. Dans le rang du nord, des ponceaux ont été changés, on a enlevé le pavage existant et remis en forme le chemin afin d'y recevoir du pavage, mais cela ne sera possible qu'après avoir eu confirmation d'une subvention à cet effet. La municipalité ne peut prendre à sa charge tous les coûts des travaux. Il y a également le pont du 6e rang qui est en reconstruction, celui-ci pourra être ouvert à la circulation au début novembre. Les travaux finaux seront terminés au printemps par l'ajout de glissières. À l'été 2023 les égouts pluviaux à partir du pont de la rue de l'Église jusqu'aux Habitations Saint-Bruno seront refaits et un trottoir sera ajouté pour s'y rendre.

Au niveau de l'administration, une offre d'emploi est ouverte pour un contrat d'un an afin de combler le congé de maternité de l'adjointe. La municipalité est toujours à la recherche d'un agent de développement. Pour l'année 2023 il faudra s'attendre à une hausse de taxes causée par l'inflation que subissent également toutes les municipalités. Le conseil promet de faire tout son possible pour une hausse acceptable pour les citoyens. La municipalité est toujours en pourparlers avec la Commission scolaire concernant le puits de l'école qui alimente également la salle municipale et dont l'eau est encore impropre à la consommation.

Le comité embellissement installera sous peu un panneau identifiant où sont situés les principaux bâtiments de la municipalité afin de bien diriger les visiteurs. Le comité est aussi à la recherche de bénévoles pour compléter son équipe qui ne compte que deux personnes qui ne pourront continuer si personne ne se joint à l'équipe.

Un comité de loisirs en train de se former, mais il manque encore des bénévoles, avis aux intéressés. Le camp de jour a quant à lui accueilli 18 inscriptions sous la responsabilité de Justin Dionne et Bastien Côté qui se sont portés volontaires pour s'occuper de la patinoire pendant l'hiver.

Fasse à la hausse sans cesse pour la collecte des matières résiduelles ainsi que de l'enfouissement des déchets, la MRC de Kamouraska est à procéder à une étude à savoir s'il serait plus avantageux d'avoir un regroupement pour l'ensemble du Kamouraska afin d'éviter que les camions ne se rendent au site à moitié plein, ce qui engendre plus de transport, donc coût plus élevé.

À la période de questions, des citoyens résidents dans le rang du Nord se sont pleins de la poussière occasionnée par les camions lors des travaux et aussi de la vitesse excessive à laquelle circulent certains véhicules sur cette route, on demande plus de surveillance policière.

On a également posé des questions sur le schéma d'aménagement et des règlements qui pourraient être modifiés afin de contrer certaines irrégularités constatées, telle la grandeur des bâtiments secondaires par rapport aux bâtiments principaux, du déboisement de la bordure végétale entre deux terrains. La MRC débutera sous peu la réforme de son schéma d'aménagement et la municipalité soulèvera les points apportés lors de la rencontre.

Ceci résume assez bien les interventions de part et d'autre. On constate que le conseil a beaucoup de pain sur la planche pour les prochaines années. Si vous avez le goût de vous impliquer, il y a de la place pour tous. Pour avoir une municipalité vivante, ça prend des citoyens qui s'impliquent!

Constance Gagné
Trait d'Union

Comité embellissement

Un gros merci à tous pour vos dons de cannettes et bouteilles. Notre collecte s'élève à 286 $. Cela servira à financer nos aménagements paysagés de l'an prochain.

En novembre, nous allons installer nos décorations de Noël au parc de l'église. Nous vous invitons à décorer vos maisons pour que le village ait une ambiance festive.

Merci !

Comité d'embellissement

CONCOURS DE PANACHE 5e ÉDITION

L'ouverture de la chasse pour la zone 02 a débuté le 24 septembre 2022. Chasseurs de Saint-Bruno avez-vous tué!

Suite aux succès obtenus depuis ses débuts, le conseil d'administration du journal « Le Trait d'Union » reconduit le concours pour une 5e édition.

Attention!

Règlement pour être éligible :

Le chasseur doit être résident de Saint-Bruno.

Pour les groupes : au moins l'un des participants doit être résident de Saint-Bruno.

Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnée à **trdunion@globetrotter.net**, avec la mesure du panache.

Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée.

Des prix de 50 $ seront attribués au plus gros panache orignal et chevreuil. Aussi deux (2) prix de participations d'une valeur de 25 $ (un pour l'orignal et un pour le chevreuil) seront tirés au sort parmi les participants de chacune des catégories.

Nous attendons vos photos avec impatience.

NOUS ESPÉRONS QUE VOUS AVEZ

FAIT BONNE CHASSE!

L'équipe du journal

Invitation

Le comité tiendra son assemblée générale annuelle, ***mercredi le 16 novembre à 19 h à la salle municipale.*** Trois (3) administrateurs sortants mais rééligibles.

Si vous avez le goût de vous impliquer au niveau des Aînés (es) de votre municipalité, n'hésitez pas à assister à cette assemblée.

Pour des renseignements additionnels, contactez Roger Lavoie (418) 492-6702 ou moi-même au numéro de téléphone suivant : (418) 492-2866.

Mychelle Lévesque
Responsable de l'information

LE COMITÉ D'ACTION COMMUNAUTAIRE VOUS INFORME

Invitation

Le comité tiendra son assemblée générale annuelle, ***mercredi le 16 novembre à 20 h 30 à la salle municipale.*** Deux (2) administrateurs sortants mais rééligibles.

Si vous avez le goût de vous impliquer au niveau du développement de votre municipalité, n'hésitez pas à assister à cette assemblée.

Pour des renseignements additionnels, contactez Roger Lavoie (418) 492-6702 ou moi-même au numéro de téléphone suivant : (418) 492-2866.

Mychelle Lévesque
Responsable de l'information

Bonjour à tous,

Vous serez prochainement contacté pour le renouvellement des cartes de membre. Celle que vous avez présentement est bonne jusqu'au 31 décembre 2022.

Un déjeuner quilles est prévu pour le 27 novembre à la salle de quilles de Saint-Pascal. Le coût est de 20 $ et le club vous rembourse 8,00 $. Veuillez contacter un membre du C.A. pour réserver.

De plus, nous prévoyons un dîner des Rois en janvier. Vous serez informés dans le prochain journal.

Les anniversaires de novembre :

2	Richard Caron
4	Gilberte Thériault
10	Claudette Rivard
15	Gilles Bois
20	Jeanne Pelletier
20	Murielle Levesque
29	Rose-Alice Levesque
29	Réjean Landry

Myrtha St-Pierre
Présidente

Chronique horticole

Première constatation. La permaculture c'est d'avantage qu'une méthode de culture c'est un mode de vie. Elle intègre le recyclage, le compostage, l'économie et la réutilisation de l'eau, le zéro déchet, la biodiversité, le compagnonnage des plantes (entraide) et le travail limité su sol. N'oublions pas que c'est un système. Chaque élément influence les autres.

Ça semble un gros projet compliqué ? Comment y parvenir ? D'abord commencer petit pour ne pas vous décourager. Accepter que ce ne sera pas parfait étant voulu les limitations et l'évolution de vos besoins. Il sera toujours possible d'améliorer, ça fait partie du projet même.

Comme pour tout projet, la seule façon d'y arriver c'est de suivre une méthode.

Les étapes sont :

1) observer le site
2) analyser
3) concevoir le projet
4) mettre en place
5) évaluer

Premier pas : observer le site.

Dessiner un plan du site (j'ai utilisé une copie du certificat de localisation du terrain)

Noter l'orientation (nord, sud, est et ouest)

Placer le soleil levant et couchant.

Observer et noter les zones d'ombre au cours de la journée.

Indiquer par une flèche les vents dominants.

Indiquer les sources d'eau (robinet, ruisseau, gouttières, etc)

Dessiner les plantations actuelles (arbres, jardin, etc)

Le terrain est-il en pente ?

Dans quelle zone climatique est-il situé ?

Quel est le type de sol? (Composition, Ph. Acide, basique, matière organique présente)

Y a-t-il un élevage ? (Ex. Poules)

Bac ou tas de compost, indiquer son emplacement.

Indiquer tout ce qui se trouve sur le terrain.

Inclure aussi toute contrainte (tel un bâtiment chez le voisin qui influence l'ombre ou les vents)

Bien connaître la base de son projet sera important pour les étapes suivantes.

La prochaine fois je vous parlerai de l'analyse des données : les renseignements importants pour planifier un projet productif, les correctifs nécessaires…

Vous serez surpris de vos découvertes suite à ce petit exercice. Et j'espère que vous aurez hâte à la prochaine étape. Je poursuis donc mes recherches en attendant notre prochain rendez-vous.

Andrée Michaud.

À vendre

Trois airs climatisés de fenêtre.

Le tout pour 75 $

Pour information, appelez au 418-492-6702

Protégez votre boite postale durant la période hivernale

L'hiver cognera bientôt à nos portes et pour éviter quelques désagréments causés par le déneigement, nous vous conseillons fortement de protéger votre boite aux lettres avec un panneau de bois. Celui-ci permettra de limiter les bris qui pourraient survenir lorsque la neige est poussée et percute votre boite aux lettres.

Attention! Vous devez respecter quelques directives pour ne pas gêner le travail du facteur.

- ☐ Le panneau ne doit pas être plus haut que la boite; (pour permettre de voir le drapeau rouge lorsqu'il est levé);
- ☐ Le panneau doit être à égalité du devant de la boite;
- ☐ Votre numéro civique doit être inscrit sur le panneau;
- ☐ Le panneau doit être à 1 pied de la boite postale.

1

Boite aux lettres avant la pose du panneau

2

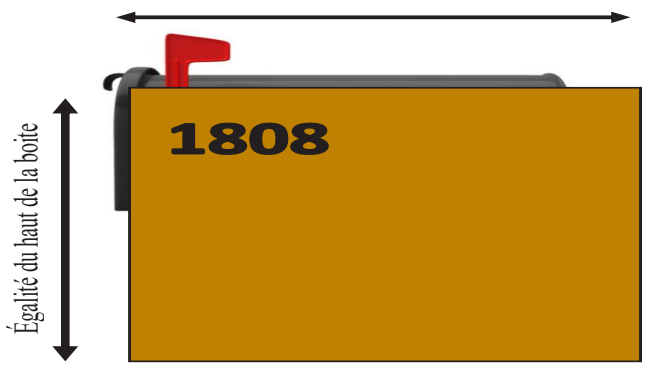

3

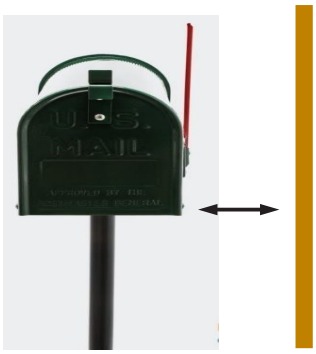

Laisser 1 pied entre la boite et le panneau

Co-éco

ÉCOCENTRE SAINT-PASCAL
236, avenue du Parc

OUVERT DU MERCREDI AU SAMEDI
de 8 h à 16 h

Fermeture hivernale
Le samedi 19 novembre à 16 h

Pour la fermeture des écocentres aux alentours : https://co-eco.org/ecocentres/#ecocentrerivieredu loup

CHRONIQUE CULINAIRE

Je vous propose ce mois-ci trois recettes, toutes simples à préparer, sans compter que la facture d'épicerie pour ces plats ne sera pas un vide portefeuille.

Omelette tacos (4 portions)

10 ml (2 c. à thé) d'huile d'olive
300 g (2/3 lb) de bœuf haché maigre
125 ml (1/2 tasse) de maïs en grains
60 ml (¼ tasse d'échalote sèche (française) hachée
10 ml (2 c. à thé) d'ail haché
15 ml (1 c. à soupe) d'assaisonnement pour chili
1 recette d'omelette de base
1 tomate italienne épépinée et coupée en dés
1 avocat coupé en lanières
80 ml (1/3 tasse) de crème sure 14 %
60 ml (¼ tasse) de feuilles coriandre fraiche (facultatif)

Dans une grande poêle, chauffer l'huile à feu moyen. Cuire le bœuf haché de 4 à 5 minutes en égrainant la viande à l'aide d'une cuillère en bois, jusqu'à ce qu'elle ait perdu sa teinte rosée.

Ajouter le maïs, les échalotes, l'ail et 10 ml (2 c. à thé) d'assaisonnement pour chili. Poursuivre la cuisson 1 minute en remuant.

Saupoudrer les omelettes du reste des assaisonnements pour chili. Garnir la moitié de chacune des omelettes de préparation au bœuf, de tomate, d'avocat, de crème sure, et si désiré, de coriandre. Rabattre l'autre moitié des omelettes sur la garniture.

Omelette nature de base (4 portions)

8 œufs
60 ml (1/4 tasse) de lait 2 %
Sel et poivre du moulin au goût
15 ml (1 c. à soupe) de beurre

Dans un grand bol, fouetter les œufs avec le lait à l'aide d'une fourchette. Saler et poivrer.

Dans une grande poêle antiadhésive, faire fondre le beurre à feu moyen. Verser le quart de la préparation aux œufs dans la poêle. Cuire de 3 à 4 minutes, jusqu'à ce que les œufs soient pris. Réserver dans une assiette.

Répéter avec le reste de la préparation aux œufs de manière à obtenir quatre omelettes.

Creton de poulet crémeux

30 ml (2 c. à soupe) de beurre
1 oignon haché
20 ml (4 c. à thé) d'ail haché
900 g (2 lb) de poulet haché maigre
180 ml (3/4 tasse) de vin blanc
10 ml (2 c. à thé) de quatre-épices
10 ml (2 c. à thé) de thym frais haché ou 5 ml (1 c. thé) de thym séché
30 ml (2 c. à soupe) de moutarde de Dijon
500 ml (2 tasses) de crème à cuisson 35 %
375 ml (1 ½ tasse) de chapelure nature
Sel et poivre au goût

Dans une casserole, faire fondre le beurre à feu moyen. Cuire l'oignon et l'ail 1 minute.

Ajouter le poulet haché, le vin blanc, le quatre-épices, le thym, la moutarde de Dijon, la crème et la chapelure. Saler, poivrer et remuer. Porter à ébullition, puis laisser mijoter à découvert de 45 à 50 minutes à feu doux en remuant de temps en temps, jusqu'à évaporation presque complète du liquide. Retirer du feu et laisser tiédir.

Transvider les cretons dans des contenants hermétiques. Réfrigérer de 3 à 4 heures. Congeler.

Poulet grillé à la Grecque et salade de concombre crémeuse

15 ml (1 c. à soupe) de paprika
15 ml (1 c. à soupe) de cassonade
15 ml (1 c. à soupe) de zeste de citron
5 ml (1 c. à thé) d'origan séché
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'oignon
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail
Sel et poivre du moulin au goût
4 poitrines de poulet sans peau coupées en morceaux
30 ml (2 c. à soupe) d'huile d'olive

Pour la salade de concombre crémeuse :

60 ml (1/4 de tasse) de mayonnaise
60 ml (1/4 tasse) de yogourt grec nature 2 %
60 ml (¼ tasse) de copeaux de parmesan
15 ml (1 c. à soupe) de jus de citron frais
10 ml (2 c. à thé) d'ail haché
1 concombre anglais coupé en fines rondelles
2 oignons verts émincés
10 tomates cerises coupées en deux

Préchauffer le four à 205 C° (400 F°)

Dans un bol, mélanger le paprika avec la cassonade, les zestes de citron, l'origan, la poudre d'ail et la poudre d'oignon. Saler et poivrer.

Ajouter le poulet dans le bol et remuer pour bien l'enrober de préparation. Déposer le poulet sur une plaque de cuisson tapissée de papier parchemin. Arroser d'huile.

Cuire au four de 15 à 18 minutes en remuant les morceaux de poulet à mi-cuisson, jusqu'à ce que l'intérieur de la chair ait perdu sa teinte rosée.

Pendant ce temps, mélanger la mayonnaise avec le yogourt, le parmesan, le jus de citron et l'ail dans un saladier. Ajouter le concombre, les oignons verts et les tomates cerises. Remuer.

Servir le poulet avec la salade de concombre.

Source : Revue 5 ingrédients 15 minutes

Angèle Dionne

Recherche

Je serais acheteur de fenêtres à six carreaux à battants, ainsi que fenêtres à quatre carreaux à guillotine pouvant encore servir pour rénovation de bâtiment ancien.

Si vous avez ce genre de fenêtre et que vous voulez vous en départir, veuillez communiquer avec moi au 418-492-6702.

PLACE DE L'ÉGLISE

MESSES

Mois de novembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche **11** h	6	Défunt Adrien Lebrun	Son épouse et ses enfants
Dimanche **11 h**	20	Défunt Bertrand Dionne 25e anniversaire	Famille Dionne

Avis de décès

Au Centre d'Anjou de Saint-Pacôme le 27 septembre 2022, est décédé à l'âge de 92 ans et 5 mois *M. Adrien Lebrun*, époux de feu Mme Cécile Lévesque et en secondes noces de Mme Jacqueline Lizotte. Il demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Bruno à une date ultérieure. Il n'y aura pas d'exposition ni de service religieux.

Sincères condoléances à son épouse Mme Jacqueline Lizotte ainsi qu`à ses enfants, Jacques, Yves et Pierre Lebrun de notre paroisse.

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 27 septembre 2022, est décédée à l'âge de 83 ans et 2 mois *Mme Huguette Pelletier*, fille de feu Mme Marie-Anna Dionne et de feu M. Lionel Pelletier. Elle demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

L'inhumation aura lieu le samedi 8 octobre 2022 à 9 h 30 au cimetière de Saint-Bruno. Il n'y aura pas d'exposition et de service religieux.

Sincères condoléances à sa soeur Jocelyne et son frère Donald Pelletier de notre paroisse.

Horaire d'ouverture

Fabrique
321, rue de l'Église

Lundi au vendredi
Téléphone: 418-492-1476.

Alimentation
Saint-Bruno

Dimanche : 8 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 8 h à 21 h

Tél.: 418 492-3185

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : 8 h 30 à 12 h

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

SAAQ St-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 9 h à 11 h et 12 h à 16 h
Jeudi de12 h à 16 h et 17 h à 20 h
Vendredi 12 h à 16 h
Samedi Fermé
dimanche Fermé
Téléphone : (418) 492-7314

Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

Là pour vous!

BERNARD
GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

Montmagny: 418 248-1211
Rivière-du-Loup: 418 868-1280
bernardgenereux.ca

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
Construction - rénovation
Résidentiel et commercial
9, Route Lauzier
Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Tél.: 418 492-3492
Cell.: 418 714-5736
R.B.Q.: 8318-2667-51

VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!
DUMAIS
Camille Dumais Inc.
1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
418 492-2347
R.B.Q.: 1185-5277-70
CAMILLEDUMAIS.COM

Coiffure Céline Design
TÉL: 418.308.0898
309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0

Lunik
TABAGIE ACCOMMODATION
Lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX
Idée Fix
CADEAUX JOUETS
510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com

492-2222
Résidence funéraire Daniel Caron
Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance
Daniel Caron, Thanatologue, ambulancier
353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
CERTIFIÉ POIDS LOURD
Pneus F.M. inc.
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
Mécanique générale
580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907
point-s.ca
PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.
Vente de pneus neufs et usagés
Pose et balancement
Réparation pneus : - automobile
- agricole
418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE
Mallette
Société en collectif
Comptables agréés
Carolyne Thériault, CPA
Pascal Briand, CPA
Tél. : (418) 492-3515
Téléc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318
470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER
NOTAIRES
Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Services juridiques inc.
Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau
506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES
Repas après les funérailles
Saint-Bruno
Ghislaine Gagné 418-714-6730
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER
Roger Mailloux
435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno
418 492-2986
Lundi au vendredi de 9h à 16h
321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois
HÉBERGEMENT
Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence
«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
138 & 140 route du Petit Moulin
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0
Roger Lavoie, prop.
(418) 492-7075

Andrée Michaud
510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska
(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca
La Michelaine
Mohair

Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska
710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1449
Téléc. : 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale
Saint-Bruno
Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure
143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.

Clinique auditive Kamouraska
MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

1 PERSONNE SUR 2 ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE D'ANJOU SAINT-PASCAL

BASE132
web design impression

Membre affilié familiprix
Pharmacie
Raphaelle Paradis et Marcelle Pelletier inc.
Heures d'ouverture

Lundi au vendredi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Téléc. : 418 492-2255
Courriel : bsr@familiprix.com

Mini Excavation
- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation
Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno
418-492-7803

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO DE-KAMOURASKA
321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0
418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca
Au plaisir de vous rencontrer.

Depuis 1950
Jean MORNEAU
www.jeanmorneau.com
735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632
91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632

Alimentation Saint-Bruno 2020
Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard
À votre service
155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam.
418.492.3185
Épicerie – Essence
Service de traiteur

Provigo
Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

Desjardins
Caisse Centre-Est-du-Kamouraska

Services en ligne et à distance
Chez Desjardins, nous restons près de vous, même à distance.
Découvrez comment faire vos opérations financières en toute sécurité, dans le confort de votre foyer.